



*Au service
des peuples
et des nations*



With funding by the European Union



WWF *for a living planet®*

Projet « Gouvernance, politiques de gestion des ressources marines et réduction de la pauvreté dans l'Écorégion WAMER »

RAPPORT DE MISSION

Cabo Verde, 08 au 13 avril 2014

Présenté par :

- Diène NDIAYE, Consultant/projet GOWAMER

AVRIL 2014

I. Contexte de la mission

Le PNUD, le WWF WAMPO et l'Association d'Aide au Développement (APTE) ont développé un projet intitulé : « *Gouvernance, politiques de gestion des ressources marines et réduction de la pauvreté dans l'Ecorégion WAMER* ». Ce projet d'une durée de quatre (4) ans est co – financé par l'Union Européenne et le PNUD. Il est coordonné par le WWF WAMPO alors que le PNUD en assure l'agence d'exécution.

L'objectif général est de contribuer à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la sécurité alimentaire des communautés côtières de l'écorégion WAMER. L'objectif spécifique est d'améliorer la gouvernance et de promouvoir l'adoption de bonnes pratiques en matière d'utilisation durable des ressources marines et côtières dans l'écorégion WAMER.

Les principaux résultats attendus du projet sont :

- **Résultat 1.** Un plan d'actions sous régional permettant de réduire et/ou d'éliminer les impacts négatifs des modes de gouvernance et des politiques de gestion des ressources marines et côtières est élaboré et mis en œuvre.
- **Résultat 2.** Des outils et des initiatives permettant une gestion durable des ressources marines et côtières dans l'écorégion WAMER sont mis en place.
- **Résultat 3.** Les capacités de la Société Civile (ONGs, Organisations Professionnelles, réseaux de journalistes) et des parlementaires actifs dans la pêche et l'environnement à influencer les politiques sont renforcées.
- **Résultat 4.** Des activités génératrices de revenus et/ou de moyens de subsistance respectueux de l'environnement sont soutenues.

Le projet couvre les sept (7) pays de l'écorégion WAMER que sont : Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Cap-Vert et la Sierra Léone.

En effet, après l'adoption en décembre 2013, du plan de travail annuel 2014 par le comité de pilotage, suivi en cela par les ENMO à travers leur plan de travail du premier trimestriel (janvier – mars) 2014 ; la coordination régionale en concertation avec le PNUD a décidé de faire un suivi plus rapproché dans les pays bénéficiaires à fin d'accélérer l'exécution des activités.

La présente mission, tenue au Cap Vert pour la période du 08 au 13 avril 2014 en ait une illustration et avait pour objectif principal, le suivi de l'état d'avancement global du projet après la mise à disponibilité des fonds auprès de la DGP par le Ministère des finances. En effet, il est bon de rappeler que dans ce pays (Cap Vert), les administrations déconcentrées n'ont pas la possibilité de disposer de compte en dehors du Trésor public.

Les objectifs spécifiques poursuivis par la mission sont :

- L'évaluation du niveau d'achèvement des activités résiduelles de 2013 qui ont connu beaucoup de retard au Cap vert ;
- La participation au lancement des activités de l'ONG ADAD/ROPA CV après signature de la convention avec le WWF WAMPO et la mise à disposition des fonds y afférents ;
- La collecte des données et informations nécessaires à l'audit de la mutuelle MORABI;
- La rencontre avec l'ENMO et les partenaires locaux du projet notamment la DUE et le PNUD.

II. Résultats attendus de la mission

Les résultats attendus de la mission sont :

1. Le point focal du projet à la DGP est nommé à fin d'accélérer la réalisation des activités tout en améliorant la communication entre la Coordination régionale et l'ENMO ;
2. Les activités de l'ONG ADAD vis-à-vis du projet sont lancées ;
3. L'état d'achèvement des activités résiduelles de 2013 analysé et les facteurs de blocage identifiés avec l'ENMO et des solutions trouvées de façon participative ;
4. Les modalités d'un suivi participatif et régulier du projet au Cap vert discutées et adoptées en relation avec les parties prenantes.

III. Agenda final de la mission

Activités	Personnes ou structures concernées	Dates
Arrivée de la mission au Cap Vert	Diéne Ndiaye	08/04/2014
- Participation à la réunion de lancement des activités de ADAD/ROPA ; - Briefing de la mission à la DGP ; - Rencontre avec MORABI.	- Acteurs de la pêche/membres de ADAD ; - Mécildes Tavarez et Elisabeth Gomes de la DGP ; - Madame LIMA (remise formulaire d'enquête et prise de RV)	09/04/2014
- Séance de travail avec le Directeur de la DGP ; - Séance de travail à la DUE/Cap vert ; - Visite de courtoisie à la DGA	- Juvino VIERA, Mécildes et Elisabeth - Félix (DUE) et Januario (ADAD) - Iderlindo (DGA) et Januario (ADAD)	10/04/2014
- Séance de travail à la DGP pour l'affectation de la Vedette et la nomination d'un point focal ; - Rencontre avec MORABI ; - Réunion avec l'ENMO à la DGP et débriefing de la mission de la mission.	- Juvino VIERA, Mécildes - Lucia Passos, Directrice/Morabi - DGP, DGA et ADAD	11/04/2014
- Repos et rédaction draft rapport de mission	Diéne Ndiaye	12/04/2014
- Fin de la mission	Retour de la mission à Dakar	13/04/2014

III. Synthèse activités et résultats de la mission

La mission s'est tenue dans un contexte de négociation de l'accord de pêche entre le Cap Vert et l'Union Européenne, d'un ralentissement non justifiée du niveau d'exécution des activités du projet, d'un manque de répondant direct à la DGP en l'absence du Directeur, coordonnateur de l'ENMO.

De plus, malgré la disponibilité des fonds pour la réalisation des activités résiduelles de 2013, les dépenses ont tardé à être réalisées faute de non signature des contrats pour la maintenance des DCP et pour l'étude sur la distribution et la commercialisation des produits halieutiques au Cabo Verde. A cela s'ajoute, l'absence de communication entre les membres de l'ENMO (DGP, ADAD et DGA) et de coordination avec les partenaires locaux dont la DUE et le PNUD.

La convention avec ADAD/ROPA.CV a été signée directement avec le WWF WAMPO et les fonds mis à disposition. En outre, la convention avec la Mutuelle MORABI a été bloquée du fait de la nécessité de disposer de plus d'informations sur celle – ci notamment les données financières et organisationnelles.

Par ailleurs, un certain nombre de documents techniques du projet, relatifs aux études sur (i) la gouvernance des ressources marines ; (ii) les insuffisances des politiques et des législations et (iii) l'évaluation de l'efficacité de gestion des AMP membres du RAMPO et ciblées par le projet, transmis par la coordination régionale depuis plus de trois (3) semaines n'ont pas connu de suite, faute d'être partagés avec les membres de l'ENMO.

Ces différentes questions ont constituées les points forts abordés au cours de la mission et des solutions correctes ont été identifiées et adoptées en relation avec l'ENMO, sous l'égide de son coordonnateur national, Monsieur Juvino VIERA, Directeur de la DGP.

En effet, les deux contrats ont été finalisés et signés. Le transfert des fonds se fera à partir de lundi et les justificatifs transmis à la coordination à fin de favoriser le transfert de fonds additionnels.

La DGP ne pouvait conduire d'activités relatives à ces domaines de compétences dans le projet notamment pour la surveillance des AMP ou les plans de gestion ou d'aménagement des AMP. C'est pourquoi, le PTT 1 2014 à été révisé à fin de mettre à sa disposition des fonds pour le démarrage de deux (02) activités spécifiques.

Enfin, la visibilité du projet est très faible dans ce pays, c'est pourquoi, il a été discuté et décidé avec les membres de l'ENMO, la tenue d'un atelier national sur le projet, le 02 mai 2014 pour informer sur le projet en attendant le plan de communication en cours d'élaboration et dont le consultant est attendu au Cap Vert pour la période du 15 au 18 avril 2014. Au cours de cette rencontre, il sera partagé et analysé les résultats et recommandations des études régionales tels que souhaité par la coordination régionale à travers sa correspondance, adressée aux ENMO depuis le 19 mars 2014.

IV. Conclusion et recommandations.

La mission s'est tenue dans de bonnes conditions et a permis :

- la nomination d'un point focal à la DGP à la personne de Mme Mécildes Tavarez à fin d'améliorer l'efficacité de la mise en œuvre des activités et une meilleure communication entre la coordination régionale et l'ENMO du Cap vert ;
- la signature de la lettre d'affectation de la vedette en cours d'acquisition pour la surveillance des AMP et la lutte contre la pêche INN de façon générale ;
- de faire le point sur les activités résiduelles de 2013 avec la signature des contrats pour la maintenance et l'étude sur la distribution et la commercialisation des produits halieutiques au Cap vert ;
- *la planification d'une réunion nationale, prévue le 02 mai 2014 à fin d'améliorer la visibilité, partager les résultats des différentes études réalisées en 2013 conformément à la correspondance adressée aux différentes ENMO par la Coordination régionale et de remobiliser les partenaires autour des objectifs du projet ;*
- la préparation de la mise à disposition des fonds de 2014 suite à une revue du PTT 1 2014 du Cap vert;
- la collecte des données et informations nécessaires à la bonne préparation de la convention avec la mutuelle MORABI.

Au titre des recommandations, il est à noter la nécessité de mettre à disposition les fonds de 2014 nonobstant la non justification complète des fonds de 2013 pour éviter d'avantage de retards qui seront de toute façon imputables à la coordination régionale (WWF) qui est seule responsable devant les bailleurs de fonds (UE et PNUD).

ANNEXE 1 : Liste des personnes rencontrées ;

ANNEXE 2 : Copie lettre nomination point focal à la DGP ;

ANNEXE 3 : Copie lettre affectation vedette;

ANNEXE 4 : PTT 1 2014 du Cap Vert, révisé.

ANNEXE 1 : liste des personnes rencontrées ;

Personnes rencontrées	Service/Institution
- Mr Juvino VIERA, Directeur DGP et Coordonnateur de l'ENMO	Direction générale des pêches (DGP)
- Mme Mécildes Tavares - Mme Elisabeth Gomes - Mr Ortencho Lima	DGP
- Mr Félix Bara	Délégation de l'Union Européenne au Cap vert (DUE)
- Mr Iderlindo Carvalho	Direction générale de l'Environnement (DGA), membre de l'ENMO
- Mme Lucia Passos, Directrice/Morabi - Mme Lima, Directrice commerciale/Morabi	Mutuelle MORABI
- Mr Januario Nascimento, Président	ADAD/ROPA CV

ANNEXE 2: Copie lettre nomination point focal à la DGP ;



Prédio Pombal - Fazenda - Praia
República de Cabo Verde
C.P. n.º 208
Tel./Fax n.º (218) 2613758

- DIREÇÃO-GERAL DAS PESCAS -

À
Monsieur Taib DIOUF
Coordonnateur du Projet GOWAMER
Dakar - Senegal

Praia, 11 avril 2014

Refº : 208/DGRM/2014

Objet: Nomination Point Focal

Monsieur le Coordonnateur

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet GOWAMER, je vous informe la désignation de Madame Meclides Tavares, Technicienne Supérieure de la Direction Générale des Pêches, pour articuler avec l'ENMO du projet, en tant que point focal.

Veuillez agréer, Monsieur le Coordonnateur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Juvino Vieira
Directeur Général des Pêches
Cap Vert



ANNEXE 3 : Copie lettre affectation vedette



Prédio Pombal - Fazenda - Praia
República de Cabo Verde
C.P. n.º 206
Tel./Fax n.º (238) 2613758

DIREÇÃO-GERAL DOS RECURSOS MARINHOS

Son Excellence le Coordonnateur Régional du Projet Gowamer WWF WAMPO,

Monsieur Mr Taib Diouf,

C/c:

Monsieur Papa Samba DIOUF;

Madame Hiliana Silva;

Madame Elisabete Gomes;

Madame Iolanda Brites;

Madame Medildes Tavares;

Monsieur Nuno Ribeiro;

Monsieur Iderlindo Santos;

Monsieur Januario Nascimento.

Praia, le 11 avril 2014

Objet : Affectation de la Vedette

Monsieur le Coordonnateur,

Faisant suite à notre demande d'appui en équipement notamment en moyen naviguant pour la surveillance des AMP et la lutte contre la pêche INN au Cabo Verde, nous avons l'honneur de vous informer, que la vedette sera affectée à l'AMP de Santa Luzia.

Veillez agréer Monsieur le Coordonnateur, l'assurance de ma considération distinguée.

Juvino Vieira

Coordonnateur de l'ENMO

Directeur-Général des Pêches

A reprodução e a transferência, ainda que parcial, e interlocutor(es), que não o(s) mandonadito(s) neste documento, são interditas sem prévia autorização da Direcção-Geral das Pescas. Pág. 1/1

ACTIVITES	IOV	Sources vérification	T1			RESPONSABLES ET PARTENAIRES	BUDGET en Euro
			1	2	3		
Résultat 1. Un Plan d'action sous régional permettant de réduire/et ou d'éliminer les impacts négatifs de modes de gouvernance et des politiques de gestion des ressources marines et côtières est élaboré et mis en œuvre							
Activité 1.1. Mettre en œuvre les actions prioritaires pour l'amélioration de la distribution des produits halieutiques dans le pays conformément aux recommandations de l'étude	Au moins 3 actions prioritaires sont mises en œuvre avant la fin 2014	Rapport de suivi - évaluation				DGP	10 000 (1.1.2)
Activité 1.2. Réaliser une étude sur la qualité des produits halieutiques distribués sur le marché national ou destinés à l'exportation	Les conditions d'amélioration de la qualité des produits halieutiques sont identifiées	Rapport d'étude				DGP et Professionnels	10 000 (1.1.4)
Activité 1.3. Appuyer les expériences pilotes de valorisation artisanale pour les femmes (UTAV)	2 expériences sont identifiées et appuyées	Rapport d'activité				DGP, INDP	8 000 (1.1.5)
Sous total 1							18 000

ACTIVITES	IOV	Sources vérification	Janvier	Février	Mars	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	Budget
Résultat 2. Des outils et des initiatives permettant une gestion durable des ressources marines et côtières dans l'écorégion WAMER sont mis en place							
Activité 2.1. Appuyer la mise en œuvre des mesures et recommandations de l'étude sur la sélectivité des engins de pêche	La sélectivité des engins de pêche est améliorée	Rapport d'activité				INDP, DGP, DGA, Communautés de pêcheurs, ONG	10 000 (2.1.2)
Activité 2.4. Identifier les mesures adéquates de lutte contre la pêche INN	Le plan d'action national de lutte contre la pêche INN est adopté	Plan d'action				ENMO, Coordination régionale	2 000 (2.5.3)
Activité 2.5. Soutenir le dispositif de surveillance des AMP (équipements + formation du personnel + surveillance)	Au moins 2 AMP sont dotées de matériel de surveillance et le personnel formé	Rapport d'activité				DGA, DGP, PRAO et IMP	20 000 (2.2.3)
Activité 2.7. Créer de nouveaux DCP dans les communautés de (S. Nicolau, Brava, Sal)	Au moins 3 nouveaux DCP sont créés en 2014	Rapport d'activité				INDP, DGP, communautés des pêcheurs	15 000 (2.2.5)
Sous total 2							47 000

ACTIVITES	IOV	Sources vérification	Janvier	Février	Mars	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	Budget
Résultat 3 : Les capacités de la Société Civile (ONGs, Organisations Professionnelles, réseaux de journalistes) et des parlementaires actifs dans la pêche et l'environnement à influencer les politiques sont renforcées							
Activité 3.1. Appuyer financièrement les réseaux d'ONG, OP, Journalistes et des parlementaires actifs dans la pêche et l'environnement pour la mise en œuvre de leur plan de travail	80% des activités du Plan de travail sont réalisées en 2014 Une convention signée	Rapport d'activité				ADAD/ROPA, Presse, WWF, FIBA DGP, DGA,	10 000 (3.1.1)
Sous total 3							10 000
Résultat 4. Des activités génératrices de revenus et/ou de moyens de subsistance respectueux de l'environnement sont soutenues							0

Résultat 5. Coordination, Gestion et suivi – évaluation du projet							
Activité 5.4. Assurer une bonne gestion technique et financière du projet	1réunion trimestrielle de suivi sont tenues en 2014	Rapport d'activité				DGP, DPA, DUE, OP, ONG et autres partenaires	1 113 (5.1)
	3 rapports techniques et financiers sont élaborés et validés						
Sous total 5							1 113
TOTAL trimestre 1							(60 113)

